

Document N° 3.6
<i>Document de travail, n'engage pas le Conseil</i>

Septembre 2005

ORGANIC (Régime de base)

*Assurance vieillesse, invalidité, décès des indépendants du commerce,
de l'industrie et des services*

1. Projections dans le cadre du scénario macroéconomique de taux de chômage à 4,5% à partir de 2015 et d'impact de la réforme de 2003 de +400 000 actifs en 2050

Les effectifs de cotisants et la masse des cotisations

Les effectifs de cotisants à l'ORGANIC sont supposés représenter une part constante de l'emploi total sur l'ensemble de la période de projection. Ceci se traduirait par une croissance des effectifs jusqu'en 2015 (+0,7% en moyenne annuelle entre 2005 et 2015) puis par une diminution jusqu'en 2050 (-0,2% en moyenne annuelle). A cette date, les cotisants à l'ORGANIC seraient quasiment aussi nombreux qu'en début de période.

La réforme de 2003 aurait un impact macroéconomique sur la population active et donc sur l'emploi total. Dans la mesure où les cotisants de l'ORGANIC représentent une part constante de l'emploi total, la réforme de 2003 conduirait à un nombre de cotisants supérieur à ce qu'il aurait été en l'absence de réforme. Ce surcroît d'effectifs est estimé à un peu plus de 10 000 personnes en 2050.

La masse des cotisations augmenterait rapidement sur la période 2003-2015 (+2,7% en moyenne annuelle) car elle bénéficierait de l'effet de croissance des revenus d'activité et de l'augmentation des effectifs cotisants. Sur la période 2015-2050, compte tenu de la baisse modérée des effectifs cotisants, la masse des cotisations progresserait de 1,5% en moyenne annuelle. Comparativement à la situation qui aurait prévalu en l'absence de réforme, la masse des cotisations serait plus élevée en raison de la hausse des effectifs cotisants consécutive à la réforme et de la hausse des cotisations vieillesse de 0,2 point d'ores et déjà programmée pour 2006. L'effet conjugué de ces deux mesures ne majorerait cependant que faiblement la masse des cotisations (environ +3% en 2050).

Les effectifs de retraités et la masse des pensions

Les effectifs de pensionnés de droit direct seraient multipliés par plus de 2,5 entre 2003 et 2050. La croissance serait particulièrement soutenue entre 2010 et 2030 (+3,2% en moyenne annuelle) puis ralentirait au-delà. Cette évolution reflèterait en partie l'arrivée à l'âge de la retraite des générations nombreuses du baby-boom. A cet effet, s'ajouterait celui de l'augmentation des carrières courtes. Ce phénomène constaté depuis 1997-1998 (et simulé dans le modèle) apparenterait de plus l'ORGANIC à un régime de passage. De fait, la baisse de la durée moyenne des carrières se traduirait par un renouvellement accru des cotisants avec pour conséquence, à terme, une forte augmentation du nombre de retraités de droit direct¹.

On notera que le décalage de l'âge de départ à la retraite consécutif à la réforme (+0,6 an à terme pour les hommes et -0,3 an pour les femmes) se traduirait par une légère diminution des effectifs de retraités par rapport à la situation avant réforme (environ -30 000 à l'horizon 2050).

La masse totale des pensions augmenterait fortement (doublement entre 2003 et 2050), en lien avec la croissance des effectifs de retraités. Cette augmentation serait cependant moins marquée que celle des effectifs du fait de la baisse projetée de la pension moyenne.

En effet, après une évolution positive de la pension moyenne au cours des toutes premières années, en raison notamment de l'effet supposé des départs anticipés pour carrière longue qui augmenteraient temporairement les durées d'assurance moyennes et les revenus moyens servant au calcul des pensions², le montant de la pension moyenne diminuerait jusqu'en 2030 du fait de l'augmentation, dans les nouvelles liquidations, de la part des polypensionnés dont la durée d'assurance à l'ORGANIC est faible.

L'effet de la réforme 2003 sur la pension moyenne serait faible (légèrement positif). Ceci s'expliquerait par une relative compensation entre d'une part les effets à la baisse de l'augmentation de la durée d'assurance requise pour le taux plein et de la nouvelle proratisation de la durée d'assurance³, et d'autre part les effets à la hausse des départs anticipés et de la proratisation entre les régimes alignés du nombre de revenus annuels pris en compte pour le calcul du revenu moyen professionnel⁴.

Au total, la réforme de 2003 n'aurait qu'un faible impact à la baisse sur la masse des pensions (moins de 1% en 2050).

¹ En 2003, l'ORGANIC recense 1 357 085 actifs radiés et 661 128 actifs cotisants. Les actifs radiés correspondent à des personnes qui ont été mais ne sont plus cotisants à l'ORGANIC. Ils se caractérisent par une durée moyenne d'assurance à l'ORGANIC très courte.

² Selon une première étude, les départs anticipés pour carrière longue porteraient majoritairement sur des professions telles que les bouchers ou les boulangers qui ont généralement démarré tôt leur carrière d'indépendant et ont des revenus moyens plus élevés que l'ensemble des cotisants de l'ORGANIC.

³ Cette mesure qui augmente le dénominateur dans le calcul de la pension en fonction de l'année de naissance, permettrait de réaliser une économie progressive de 1,5% à 8,5% sur le montant de la pension moyenne des nouveaux liquidants.

⁴ Cette mesure permet de diminuer le nombre des meilleures années prises en compte pour le calcul du revenu moyen. Compte tenu de la forte volatilité des revenus des commerçants indépendants, cette mesure se révélerait très favorable pour ces derniers.

Le solde technique et le solde élargi

Le solde technique serait négatif sur l'ensemble de la période. Stable aux alentours de -1,1 milliard d'euros jusqu'en 2020, il se dégraderait ensuite pour se stabiliser à environ -1,9 milliard d'euros à partir de 2040.

La réforme permettrait de réduire le déficit technique d'environ 130 millions d'euros en 2020 et de 270 millions d'euros en 2050.

Le solde élargi de l'ORGANIC est obtenu à partir du solde technique en retranchant les dépenses de gestion et d'action sociale (environ 360 millions d'euros en 2050) et en ajoutant les versements de la compensation reçus par le régime.

En raison de la forte dégradation de son rapport démographique, le régime de l'ORGANIC bénéficierait d'une hausse très nette des versements de la compensation dont le montant passerait de 900 millions d'euros en 2003 à 2,6 milliards d'euros en 2050.

Au total, avant les versements éventuels de la C3S, le solde élargi deviendrait excédentaire à partir de 2035. A l'horizon de 2050, les excédents seraient de + 370 millions d'euros.

2. Variantes d'impact de la réforme de 2003 sur les comportements d'activité

L'estimation des effets de la réforme de 2003 sur les comportements d'activité est fragile. En conséquence, deux variantes ont été étudiées en complément de l'hypothèse centrale de comportement.

Dans l'hypothèse où la réforme de 2003 se traduirait par une augmentation de la population active d'environ 800 000 personnes en 2050, compte tenu d'un décalage de l'âge moyen de départ à la retraite deux fois plus important que dans l'hypothèse centrale, l'amélioration du solde technique de l'ORGANIC consécutive à la mise en œuvre de la réforme serait d'environ +230 millions d'euros en 2050, contre +270 millions d'euros sous l'hypothèse centrale.

Comparativement à la situation qui prévalait avant la réforme de 2003, la réduction du déficit technique s'expliquerait pour l'essentiel par la hausse de la masse des cotisations (environ +200 millions d'euros en 2050) du fait de cotisants plus nombreux (environ 20 000 cotisants supplémentaires à terme) alors que la masse des pensions ne diminuerait que d'un peu plus de 30 millions d'euros en 2050 car la réduction des effectifs de retraités serait en partie contrebalancée par la hausse de la pension moyenne.

Par rapport à l'hypothèse centrale de comportement, la masse des pensions augmenterait d'environ +100 millions d'euros à l'horizon de 2050 : la baisse supplémentaire des effectifs de retraités réduirait le montant des prestations mais cet effet serait plus que compensé par celui de la hausse du montant de la pension moyenne liée aux décalages supplémentaires d'âge de départ à la retraite. Parallèlement, la masse des cotisations serait supérieure d'environ 60 millions d'euros en 2050 en raison des cotisants plus nombreux.

Dans l'hypothèse où la réforme de 2003 ne modifie pas les comportements d'activité, en dehors des départs anticipés pour carrière longue, la réforme améliorerait le déficit technique d'environ 50 millions d'euros en 2050, cela malgré la hausse des effectifs de retraités liée aux départs anticipés pour carrière longue et la stabilité des effectifs de cotisants.

Les gains financiers liés à la réforme proviendraient, d'une part, de la hausse de 0,2 point de cotisation en 2006 et, d'autre part, de la baisse de la pension moyenne en l'absence de modification de comportement. Ils seraient au total plus faibles que dans les deux scénarios où la réforme conduit à un recul de l'âge moyen de départ à la retraite.

ORGANIC base

Projections à long terme du régime de retraite

Scénario macroéconomique - Taux de chômage de 4,5% à partir de 2015
- Impact de la réforme de 2003 : + 400 000 actifs en 2050

Indexation sur les prix

Effectifs en moyenne annuelle et montants sur l'année (stock)

Les données financières sont exprimées en euros constants 2003

	2000	2003	2010	2015	2020	2030	2040	2050
Nombre de pensionnés de droit direct	716 647	733 907	839 870	965 747	1 131 485	1 555 526	1 857 582	1 934 589
Nombre de pensionnés de droit dérivé	268 333	269 175	288 710	302 115	311 583	338 708	370 529	387 875
Pension moyenne de droit direct (euros)	3 158	3 114	2 974	2 831	2 687	2 516	2 511	2 666
Pension moyenne de droit dérivé (euros)	2 074	2 017	2 134	2 150	2 119	1 996	1 890	1 855
Total des pensions (Meuros)	-	2 883	3 140	3 397	3 700	4 577	5 344	5 850
Nombre de cotisants	637 435	661 128	722 089	744 828	738 469	718 760	702 902	684 101
Total des cotisations (Meuros)	1 453	1 578	2 009	2 272	2 463	2 865	3 349	3 896
Total des cotisations + FSV * (Meuros)	1 453	1 632	2 062	2 326	2 519	2 929	3 422	3 976
Rapport démographique corrigé **	0,75	0,76	0,73	0,67	0,57	0,42	0,34	0,32
Solde technique*** (Meuros)	-	-1 250	-1 078	-1 071	-1 181	-1 647	-1 922	-1 873
en % des dépenses	-	-43,4%	-34,3%	-31,5%	-31,9%	-36,0%	-36,0%	-32,0%
en % des cotisations	-	-76,6%	-52,3%	-46,1%	-46,9%	-56,2%	-56,2%	-47,1%
en % du PIB	-	-0,08%	-0,06%	-0,05%	-0,05%	-0,06%	-0,06%	-0,05%

*) Versements du FSV concernant les majorations pour enfants

**) Rapport démographique corrigé = nombre de cotisants / (nombre de droits directs + 50% nombre de droits dérivés)

***) Solde technique = Total des cotisations + FSV - Total des pensions

Meuros = millions d'euros

Variations cumulées depuis 2003 en %

Variations en euros constants pour les données financières

	de 2003 à 2010	de 2003 à 2015	de 2003 à 2020	de 2003 à 2030	de 2003 à 2040	de 2003 à 2050
Nombre de pensionnés de droit direct	14,4%	31,6%	54,2%	112,0%	153,1%	163,6%
Nombre de pensionnés de droit dérivé	7,3%	12,2%	15,8%	25,8%	37,7%	44,1%
Pension moyenne de droit direct	-4,5%	-9,1%	-13,7%	-19,2%	-19,4%	-14,4%
Pension moyenne de droit dérivé	5,8%	6,6%	5,1%	-1,0%	-6,3%	-8,0%
Total des pensions	8,9%	17,8%	28,3%	58,8%	85,4%	102,9%
Nombre de cotisants	9,2%	12,7%	11,7%	8,7%	6,3%	3,5%
Total des cotisations	27,3%	44,0%	56,0%	81,5%	112,2%	146,9%
Total des cotisations + FSV	26,3%	42,5%	54,3%	79,4%	109,6%	143,6%

Variations annuelles moyennes en %

Variations en euros constants pour les données financières

	de 2003 à 2010	de 2010 à 2015	de 2015 à 2020	de 2020 à 2030	de 2030 à 2040	de 2040 à 2050
Nombre de pensionnés de droit direct	1,9%	2,8%	3,2%	3,2%	1,8%	0,4%
Nombre de pensionnés de droit dérivé	1,0%	0,9%	0,6%	0,8%	0,9%	0,5%
Pension moyenne de droit direct	-0,7%	-1,0%	-1,0%	-0,7%	0,0%	0,6%
Pension moyenne de droit dérivé	0,8%	0,1%	-0,3%	-0,6%	-0,5%	-0,2%
Total des pensions	1,2%	1,6%	1,7%	2,1%	1,6%	0,9%
Nombre de cotisants	1,3%	0,6%	-0,2%	-0,3%	-0,2%	-0,3%
Total des cotisations	3,5%	2,5%	1,6%	1,5%	1,6%	1,5%
Total des cotisations + FSV	3,4%	2,4%	1,6%	1,5%	1,6%	1,5%

Variations annuelles moyennes en millions d'euros 2003

	de 2003 à 2010	de 2010 à 2015	de 2015 à 2020	de 2020 à 2030	de 2030 à 2040	de 2040 à 2050
Total des pensions	37	51	61	88	77	51
Total des cotisations + FSV	61	53	39	41	49	55
Solde technique	25	1	-22	-47	-27	5

ORGANIC base

Projections à long terme du régime de retraite

Scénario macroéconomique - Taux de chômage de 4,5% à partir de 2015
- Impact de la réforme de 2003 : + 400 000 actifs en 2050

Indexation sur les prix

Montants sur l'année (stock)

Les données financières sont exprimées en euros constants 2003

	2000	2003	2010	2015	2020	2030	2040	2050
Cotisations et FSV* (1)	-	1 632	2 062	2 326	2 519	2 929	3 422	3 976
Total recettes (2)	-	1 632	2 062	2 326	2 519	2 929	3 422	3 976
Total Prestations (3)	-	2 883	3 140	3 397	3 700	4 577	5 344	5 850
Transferts de compensation	-773	-916	-902	-982	-1 202	-1 809	-2 325	-2 608
Gestion, Action Sociale	-	169	192	211	230	277	324	363
Total dépenses (4)	-	2 136	2 429	2 626	2 727	3 045	3 342	3 605
Soldes								
Solde technique (1) - (3)	-	-1 250	-1 078	-1 071	-1 181	-1 647	-1 922	-1 873
Solde élargi (2) - (4)	-	-503	-367	-300	-209	-116	80	371
Solde élargi en % du PIB	-	-0,03%	-0,02%	-0,01%	-0,01%	0,00%	0,00%	0,01%

*) Versements du FSV concernant les majorations pour enfants

ORGANIC base

Réforme de 2003 et comportement d'activité : résultats de variantes Scénario macroéconomique avec taux de chômage de 4,5% à partir de 2015

Effectifs en moyenne annuelle et montants sur l'année (stock)

Indexation sur les prix

Scénario en l'absence de la réforme de 2003

Les données financières sont exprimées en euros constants 2003

	2000	2003	2010	2015	2020	2030	2040	2050
Nombre de pensionnés de droit direct	716 647	733 907	827 773	973 626	1 165 532	1 612 618	1 903 769	1 963 577
Pension moyenne de droit direct (euros)	3 158	3 114	2 929	2 766	2 615	2 459	2 469	2 637
Total des pensions (Meuros)	-	2 883	3 090	3 386	3 750	4 696	5 477	5 989
Nombre de cotisants	637 435	661 128	718 707	737 143	728 178	707 281	692 177	673 400
Total des cotisations + FSV * (Meuros)	1 453	1 632	2 015	2 260	2 440	2 833	3 311	3 845
Rapport démographique corrigé **	0,75	0,76	0,74	0,66	0,55	0,40	0,33	0,31
Solde technique*** (Meuros)	-	-1 250	-1 075	-1 126	-1 310	-1 863	-2 166	-2 144
en % du PIB	-	-0,08%	-0,06%	-0,05%	-0,06%	-0,07%	-0,07%	-0,06%

Scénario dans l'hypothèse où la réforme de 2003 accroît la population active de + 400 000 en 2050

Les données financières sont exprimées en euros constants 2003

	2000	2003	2010	2015	2020	2030	2040	2050
Nombre de pensionnés de droit direct	716 647	733 907	839 870	965 747	1 131 485	1 555 526	1 857 582	1 934 589
Pension moyenne de droit direct (euros)	3 158	3 114	2 974	2 831	2 687	2 516	2 511	2 666
Total des pensions (Meuros)	-	2 883	3 140	3 397	3 700	4 577	5 344	5 850
Nombre de cotisants	637 435	661 128	722 089	744 828	738 469	718 760	702 902	684 101
Total des cotisations + FSV * (Meuros)	1 453	1 632	2 062	2 326	2 519	2 929	3 422	3 976
Rapport démographique corrigé **	0,75	0,76	0,73	0,67	0,57	0,42	0,34	0,32
Solde technique*** (Meuros)	-	-1 250	-1 078	-1 071	-1 181	-1 647	-1 922	-1 873
en % du PIB	-	-0,08%	-0,06%	-0,05%	-0,05%	-0,06%	-0,06%	-0,05%

Scénario dans l'hypothèse où la réforme de 2003 accroît la population active de + 800 000 en 2050

Les données financières sont exprimées en euros constants 2003

	2000	2003	2010	2015	2020	2030	2040	2050
Nombre de pensionnés de droit direct	716 647	733 907	834 567	951 989	1 116 425	1 540 758	1 840 938	1 912 607
Pension moyenne de droit direct (euros)	3 158	3 114	2 986	2 850	2 699	2 527	2 525	2 685
Total des pensions (Meuros)	-	2 883	3 162	3 418	3 733	4 642	5 436	5 955
Nombre de cotisants	637 435	661 128	725 468	752 506	748 752	730 228	713 618	695 151
Total des cotisations + FSV * (Meuros)	1 453	1 632	2 071	2 349	2 552	2 975	3 473	4 039
Rapport démographique corrigé **	0,75	0,76	0,74	0,68	0,59	0,43	0,35	0,33
Solde technique*** (Meuros)	-	-1 250	-1 091	-1 070	-1 180	-1 668	-1 963	-1 916
en % du PIB	-	-0,08%	-0,06%	-0,05%	-0,05%	-0,06%	-0,06%	-0,05%

Scénario dans l'hypothèse où la réforme de 2003 ne modifie pas les comportements d'activité (prise en compte uniquement des départs anticipés pour carrière longue)

Les données financières sont exprimées en euros constants 2003

	2000	2003	2010	2015	2020	2030	2040	2050
Nombre de pensionnés de droit direct	716 647	733 907	849 766	993 988	1 186 242	1 633 154	1 923 010	1 981 711
Pension moyenne de droit direct (euros)	3 158	3 114	2 969	2 808	2 644	2 466	2 463	2 622
Total des pensions (Meuros)	-	2 883	3 192	3 492	3 850	4 770	5 521	6 012
Nombre de cotisants	637 435	661 128	718 707	737 143	728 178	707 281	692 177	673 400
Total des cotisations + FSV * (Meuros)	1 453	1 632	2 053	2 303	2 486	2 885	3 372	3 916
Rapport démographique corrigé **	0,75	0,76	0,72	0,64	0,54	0,39	0,33	0,31
Solde technique*** (Meuros)	-	-1 250	-1 139	-1 189	-1 364	-1 884	-2 149	-2 096
en % du PIB	-	-0,08%	-0,06%	-0,06%	-0,06%	-0,07%	-0,07%	-0,06%

*) Versements du FSV concernant les majorations pour enfants

**) Rapport démographique corrigé = nombre de cotisants / (nombre de droits directs + 50% nombre de droits dérivés)

***) Solde technique = Total des cotisations + FSV - Total des pensions

Meuros = millions d'euros